

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

réclamation : contact@mupras.com  
prise en charge : pec@mupras.com  
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Siège : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0043337

ND: 30433

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 80 51

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KALTMI, Abdellah

Date de naissance :

12/11/58

Adresse :

.....  
Tél. : 06 63 29 09 1 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 29/06/2020

Signature : 29/06/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/06/2025	Dr. JKINI Hafida généraliste Nabous N° 51 Casablanca 05 93	15 x D.H.	Dr. JKINI Hafida Médecin généraliste Nabous, Bd. Nabous N° 51 Casablanca 05 93	

## EXÉCUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
HARMONIE VILLE Hay El Qu- Casablanca - Tel. 0522 14 08 39	10/01/2014		

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	
	B			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Docteur JKINI Hafida

Médecine Générale

Echographie Clinique



الدكتورة اجكيني حفبطة

الطب العام

الفحص بالصدى

Dr. JKINI Hafida  
Médecin Généraliste  
Hay Al Qods, Bd. Sidi Bernoussi - Casablanca N° 52  
Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél. : 05 22 74 05 93

Casablanca, le 17/06/9690

SEBAOUI

MAHJOURA



215.0

Mezrou

PHARMACIE MAJALASSIHA  
LAMZA SIDI BERNOUSSI  
256-258, Bd. M. B  
Hay Al Qods - Sidi Bernoussi  
Casablanca - Tél. : 05 22 74 08 3

1 gellixy 25

141



817

gawis

100 x 31

10

194166



27.0 x 2

Alivaris

140 x 32 (30)

2700

Dr. JKINI Hafida  
Médecin Généraliste  
Hay Al Qods, Bd. Sidi Bernoussi - Casablanca N° 52  
Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél. : 05 22 74 05 93

Dr. Moxy

140 x 31

IBRIL

Boîte de 20 comprimés

500mg/2mg

Lot 14

Exp. 03/07/2025

Ref. 27.0000

CARBOLINE CP BTE 30  
 PPC : 75,00 DH  
 Ut Av : 09/2023 D067M  
 IPHADERM

75.00 Carboline (S) /

1 CP x 25g

1 CP x 25g

22.00 Panadol Extra.

1 CP x 25g

14,50

**PHARMACIE MAJALASSHA**  
 LAMYA SERTI : Pharmacienne  
 256-258, r. 14B à 15, Garncier  
 Hay El Qods - Sidi Bernoussi  
 Casablanca - Tel : 05 22 74 08 2



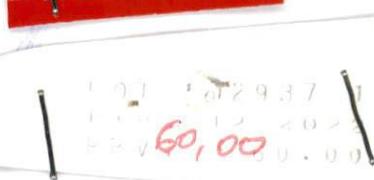
14,50 Hemofol Supo



600

6.00 Nodil 100 mg

523.90



**Dr. JKINI Hafida**  
 Médecin généraliste  
 Al Qods, Bd. Nabouls N° 51  
 Sidi Bernoussi - Casablanca  
 Tel. : 05 22 74 05 93

LOT 191736  
 EXP 08/2021  
 PPV 215.00DH